L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 17. SAMEDI 5 JUILLET 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

L'AGITATION ALLEMANDE DANS LA HAUTE-SILÉSIE.

Dès le moment où l'Allemagne a été terrassée par les Alliés victorieux, elle a commencé à compter avec cette éventualité qu'elle devrait être obligée de céder ses provinces polonaises à leurs anciens propriétaires. Car le triomphe des Etats de l'Entente signifie le triomphe du principe d'autodisposition des nations. D'appliquer ce principe à la population de la Haute-Silésie, laquelle a tant de fois donné la preuve de son attachement à la Pologne, ne pouvait pas laisser aux Allemands de doute sur le sort que cette province aurait en ce cas.

Aussi a-t-on de la part des Prussiens commencé une vive agitation en vue de persuader à la population de la Haute-Silésie que son union avec la Pologne aurait pour elle les suites des plus ruineuses. Les arguments qu'on alleguait à ces fins sont fort intéressents. On tâchait d'abord de représenter la Pologne sous les couleurs les plus défavorables. Selon la proclamation repandue par „l'Union libre pour la défense de la Haute-Silésie", „la Pologne a été de tous les temps un pays pauvre, et après la guerre, elle est peut-être le plus pauvre pays en toute l'Europe". La La guerre l'aurait ruinée d'un bout à l'autre. Son ancien industrie n'existerait plus. Tout lui ferait défaut: les chemins de fer, les voies de communication, les écoles, les églises, les postes etc. Les finances polonaises seraient dans un état plus que lamentable. Le chef de l'Etat Polonais s'en plaindrait sans cesse. Où et quand a-t-on jamais entendu les plaintes du chef de l'Etat Polonais, ceci doit rester un mystere de ceux qui ont fabriqué cette proclamation.

Or les Polonais ne tendraient à la possession de la Haute-Silésie que pour y trouver des moyens nécessaires pour rétablir son propre état économique. Les auteurs de la proclamation tracent ensuite le tableau de ce qui va arriver en cas où la Haute-Silésie serait réunie à la Pologne pour ôter aux Silésiens toute vélleité de passer sous le gouvernement polonais.

En voici quelques traits de ce tableau émouvant.

„Ce que quelqu'un avait gagné par son propre travail, va être perdu". Pourquoi? La proclamation n'en dit rien. Les salaires vont baisser, car sitôt que la frontière entre la Pologne et la Silésie serait abolie, „des milliers d'ouvriers polonais, affamés comme des loups, inonderaient à l'instar d'un déluge, la Silésie: ses campagnes et ses établissements industriels". „Nos mineurs, lisons nous plus loin dans la même proclamation, qui gagnent 10—12 Mrk. devraient se contenter de 2 — 4 Mrk. par jour! Plus lofn on charche à terrifier les Silésiens en voulant leur faire croire qu'ils seraient privés de leurs fonds déposés dans des caisses de malades et d'invalides et dans les bureaux d'assurance pour des cas de vieillesse.

De même, les soldats silésiens devraient abandonner tout espoir d'obtenir des bouts de terre provenant du parcellement. Par contre, on assure les soldats que les Allemands leur donneront sans faute de petites maisonnettes en propriété. En un mot en restant avec l'Allemagne les Silésiens auraient tous leurs rêves possibles réalisés.

Les auteurs de la proclamation ne

disent rien de la reforme agraire que la Diète Polonaise est en train de voter, de la reforme que la Chambre veut opérer pour donner de la terre à tous ceux qui n'en ont pas et au premier rang aux soldats et aux invalides.

Dans une autre feuille, signée par „le Ministère de la Confédération Germanique“ — on promet aux mineurs qu'on va socialiser les mines et les hauts-fourneaux.

Nous lisons dans cette feuille entre autres:

„Une loi générale relative à la socialisation, laquelle est déposée à l'Assemblée Nationale va introduire une administration allemande exercée par tous en commun au lieu de l'ancienne administration privée et illimitée“. Cet argument devait, paraît-il, attirer vers l'Allemagne non seulement la population silésienne, mais encore les ouvriers de la Pologne du Congrès, car la feuille en question a été disséminée par les aéroplanes prussiens dans tout le bassin houiller de Dąbrowa-Górnicza.

Dans une autre feuille encore, répandue également par les aéroplanes, on accourt à des arguments qui désarment par leur naïveté et leur simplicité“. „L'union de la Silésie avec la Pologne—équivaut, selon cette proclamation, à la mort de l'industrie minière silésienne“.

„Les mines de la Haute-Silésie produisaient 40 millions de tonnes de houille, dont 13 millions étaient exportés à l'étranger, et le reste, c'est-à-dire 27 millions de tonnes étaient consommées par l'industrie locale. L'Allemagne même se passerait, d'après cette feuille, complètement de houille silésienne, car elle consommerait celle de Westphalie et d'Angleterre. Or, du moment que la Silésie ferait partie de la Pologne, la houille haut-silésienne ne trouverait pas d'acquéreurs, car l'Allemagne dirait aux Silésiens: „Merci pour votre combustible. J'aime mieux m'adresser pour cet article à l'Angleterre qu'à vous (Silésiens) qui m'aviez trahie“.—La suite en serait l'arrêt complet de l'industrie minière en Silésie ce qui contraindrait la population d'émigrer en Amérique.

Quiconque connaît, ne fût-ce que superficiellement les vraies données statistiques relatives à la consommation de la houille silésienne, se rendra vite compte, combien les chiffres présentés dans la feuille en question sont faux, et combien les conséquences tirées de ces chiffres ne sont calculées que pour détruire dans les masses d'ouvriers silésiens, qui ne sont pas versés dans les problèmes d'économie politique, le désir d'être réunis à leur Mère-Patrie — la Pologne.

Comme on voit par ce que nous venons de dire, les Allemands ont sciemment fait ressortir uniquement le côté matériel du problème, et par dessus le marché ils l'ont fait d'une manière perfide et mensongère. Ils ont oublié que cet ouvrier silésien, outre les besoins matériels, en a encore d'autres qui sont d'ordre spirituel et que seule la Pologne saura satisfaire. Nous avons tenu pour notre devoir d'appeler l'attention des cercles politiques à l'Ouest sur ces faits lesquels, à la veille du plebiscite qui devra décider du sort de cette province, prennent une importance particulière.

DOCUMENTS.

Intentions allemandes d'avant la signature de paix.

Nous insérons discours du membre du Conseil administratif des Conseils populaires allemands, tenu recemment à Gdańsk. Ce discours démontre quelles étaient les vraies intentions des Allemands vis-à-vis de la Pologne avant la signature du traité.

„Voilà 7 mois — a dit Wittmeyer— que nous travaillons sans relâche et en secret. Notre but était de sauver la Prusse orientale et occidentale pour l'Allemagne. En cas où Berlin aurait signé les conditions de paix et aurait consenti à céder à la Pologne les provinces de l'Est, nous avions résolu d'y refuser notre consentement pour avoir la main-libre. Nous désirions former une nouvelle république qui serait composée de la Prusse orientale et occidentale, ainsi que du district de la Nitze (Noteć). Nous nous sommes adressés au gouverneur de la pro-

vince Batocky, qui a approuvé nos tendances. Les autorités militaires ont exigé qu'un gouvernement fût formé pour le nouvel Etat. C'est ce que nous avons fait. Le commissaire du gouvernement, Winnig de Königsberg, devait se trouver à se tête.

„Les gouverneurs des trois provinces ont consenti à ce qu'un gouvernement démocrate fût organisé. Les généraux de l'armée étaient de notre côté. Le gén.-commandant Below de Gdańsk devait être notre commandant en chef. Tout était prêt. Nous étions munis de vivres et d'argent peur les soldats pour l'espace de trois mois, nous avions des canons et des munitions en quantité suffisante. Nos canons se trouvent encore aux stations de chemin de fer à l'heure qu'il est. Si le gouvernement à Berlin avait décidé la guerre avec les puissances de l'Occident, nous avions résolu de reculer depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe et de n'opposer que là une résistance armée. Nous ne redoutions pas la flotte anglaise, car en cas de l'approche de celle-ci, nous aurions arboré un drapeau blanc et nous nous serions retirés de Gdańsk en l'abandonnant aux Anglais.

„En attendant nous aurions attaqué la Pologne à l'improviste, comme nous l'avons fait avec la Belgique. Tout dépendait d'une attaque soudaine, qui pût briser le front et pénétrer à l'intérieur du pays avec la rapidité de l'éclair. Dans ce cas-là nous aurions pu négocier avec les Polonais et les forcer à recconaître la nouvelle république de l'Est.

„Pas plus loin qu'il y a quelques jours, le gén. Below s'est rendu à Weimar pour conférer avec les généraux et les ministres allemands sur les derniers préparatifs de l'assaut sur la Pologne. Avant son départ, le gén. Below avait dit: „Je suis prêt, je vais vous couduire". A son arrivée à Weimar cependant il fut péniblement surpris. Les généraux ne voulaient même pas entendre parler d'une agression contre la Pologne, et le gén. Groner ne fit que hausser les épaules.

„Nous avions deux adversaires principaux: Erzberger et le comissaire pour la Haute-Silésie, Hoersing. Ce dernier redoutait que nous ne nous mettions en marche sur Berlin après avoir écrasé la Pologne et que nous ne renversions le gouvernement socialiste pour rétablir le kaiser sur son trône. On n'avait pas de confiance en nous, et l'on croyait que nous voulions former des marches de l'est une monarchie avec le duc de Mecklembourg à sa tête. Nous aurions à coup sûr remporté la victoire, nous aurions écrasé la Pologne, et nous aurions créé un Etat de l'Est. Tout était préparé pendant le cours de trois mois, et puis soudain les autorités n'en ont point voulu entendre parler. Le gén Below vient de recevoir une dépêche qui lui donne sa démission. Nous ne savons donc que faire maintenant.

„En attendant, les affaires sur le front vont mal. Le bolchévisme fait des progrès dans l'armée allemande Nous venons de recevoir des nouvelles de 40 lieux de la province que les troupes ont refusé d'obéir et procèdent à piller la population. Par contre, si nos projets avaient été réalisés si nous avions pu écraser la Pologne et nous réunir aux Allemands de la Haute-Silésie, les Polonais dans la Posnanie, la Prusse occidentale, la Warmie et la Masovie auraient été forcés de nous rendre leurs terres, que nous aurions partagées parmi nous".

Les ordres du jour des généraux polonais.

Le général en chef Piłsudski a fait publier lors de son séjour à Lwów l'ordre du jour suivant au sujet des troupes Haller:

„Les efforts des Polonais qui tendaient à former leur armée nationale dans le cours de la guerre mondiale et qui se manifestaient dans toutes les parts du monde, ne pouvaient par la force même des choses être que détachés. Tous ces efforts cependant se sont concentrés avec le temps en un seul et même organisme dirigé par une même volonté.

„Les derniers membres de notre famille de soldats, ce sont les troupes récemment rentrées à la patrie, et qui ont été formées dans la France hospitalière. Grâce à la victoire des Alliés, le soldat polonais ne rentre plus au pays comme autrefois, en exilé mendiant, mais en compagnon d'armes bien équipé, prêt au travail commun. Le traité une fois conclu, ces troupes entrent dans le total des armées polonaises, soumises aux lois du pays à l'égal de ceux, dont le sort fortuné avait été de se trouver plus tôt les armes en main aux frontières de la patrie. L'oeuvre de réunir les divisions polonaises se trouve terminée de cette manière.

En ce moment joyeux j'exprime ma gratitude à tous ceux qui, durant la guerre, arboraient le drapeau polonais à tous les confins du monde dans la peine et les nombreuses difficultés. Je vous enjoins en même temps, soldats, une fois de plus, de tâcher que les différences causées par les conditions dissemblables dans lesquelles se formaient les troupes polonaises— soient effacées au plus vite".

L'ordre du jour du gén. publié a l'occasion de l'anniversaire de l'union polono-lithuanienne est conçu en ces termes:

„Soldats! La journée d'aujourd'hui est consacrée à célébrer l'anniversaire d'un acte solennel et unique dans l'histoire du monde entier. C'est celui d'une libre union de deux peuples voisins. Le 1-er juillet 1569 une union entre la Pologne et la Lithuanie fut conclue par le dernier des Jagellons. Dès lors les deux pays ne formèrent qu'un seul et même organisme, dont les citoyens profitaient de droits égaux dictés par une affection mutuelle, qui s'était développée lors des combats sanglants qu'ils avaient à soutenir en commun contre les chevaliers teutoniques.

„Aujourd'hui le soldat polonais stationné les armes en main aux pieds de Notre-Dame d'Ostrobrama à Wilno, défend de même qu'il y a 350 ans la population extenuée cette fois-ci par les cruautés bolchévistes, et attend le prompt retour de ses confrères sur le sein de la partie commune.

„Soldats! Que la tradition des Jagellons qui dictait l'amour et le respect des droits de tout citoyen sans distinction de culte, soit votre mot d'ordre à l'avenir et qu'elle dirige votre conduite à l'égard de tous les concitoyens de la patrie ressuscitée".

REVUE DE LA PRESSE.

Autour du traité.

Le „Dziennik Powszechny" fait observer, que ce n'est qu'après la ratification du traité, que les territoires qui se trouvaient jusqu'à présent sous le joug allemand doivent être restitués à la Pologne.

„Nous avons donc devant nous une période d'attente — dit ce journal —qui peut devenir un moment critique pour la Pologne. Bien que M. Clémenceau ait averti fort distinctement les Allemands avant la signature du traité, que le fait même de le signer devient en même temps une obligation à en remplir strictement les conditions — bien que M. Mueller ait assuré les journalistes parisiens, que le traité a été signé sans aucune arrière-pensée—néanmoins les communiqués officiels du commandement général polonais ne cessent de noter des combats avec les Allemands en Posnanie, des avions allemands planent incessament sur la frontière silésienne, et des détachements allemands tentent même des agressions sur les territoires qui forment actuellement partie de l'Etat polonais. Dans la Haute-Silésie les Allemands ont entrepris une persécution des Polonais en toute règle, ils les font exiler, les mettent en prison et ils les persécutent de toutes les manières, en préparant de cette façon un „plébiscite". Erzberger a même eu l'audace d'adresser une nouvelle note à Spaa, dans laquelle il demande que les Allemands internés en Posnanie soient libérés immédiatement, l'Allemagne étant prête à des représailles dans le cas contraire. Nous qualifions cette démarche d'audace, bien que le mot d'impudence soit plus à sa place, vu que l'internement des Allemands en Posnanie a été causé d'un côté par la découverte de nombreux espionnages de la part des Allemands, et de l'autre par les violences des Allemands dans la Haute-Silésie".

Le „Dziennik Powszechny" procède dans la suite à considérer les différents projets des Allemands pour organiser les territoires attribués à la Pologne par la Conférence de la paix, et ajoute à ce sujet:

„Les Allemands espéraient probablement que les Alliés considéreraient les provinces détachées de cette manière, comme des Etats indépendants, et qu'ils n'interviendraient pas dans le cas où celles-ci feraient la guerre à la Pologne. L'attitude des Alliés cependant, notamment celle de M. Clémenceau, semble exclure une telle indulgence".

„Cette attitude décidée des Alliés— continue le quotidien de Varsovie — devrait mettre un frein au tempérament des hakatistes prussiens et les tranquilliser pour le temps que durera l'époque de transition. Il est tout simple que des tentatives particulières de troubler l'ordre peuvent avoir lieu, mais dans ces cas-là la Pologne a plein droit à une intervention".

L'article se termine en constatant que les troupes polonaises, qui finissent à l'heure qu'il est d'expulser les bandes ukrainiennes de la Galicie orientale, pourront opposer aux hakatistes la force des armes, seul argument qui puisse véritablement convaincre les Allemands.

Le „Robotnik“ envisage le traité du point de vue socialiste.

„Si nous considérons les résultats du congrès — dit cet organe — nous verrons que les seuls résultats positifs ont été obtenus au sujet de la restitution des droits politiques aux nations opprimées, et encore d'une manière limitée. Sans parler des droits de la Pologne qui ont été lésés au profit de l'Allemagne, de l'Autriche allemande, des Tchèques, etc., toute la masse énorme des problèmes nationaux dans l'ancien empire russe, et en partie aussi ceux de l'Autriche n'ont même pas été touchés. C'est une faute grave. Cette faute ne résulte pas cependant de l'ignorance. Dès les débuts du congrès tout au contraire, on se rendait parfaitement compte de l'importance extrême de ce problème. Si le traité de paix a été signé néanmoins en laissant la question de la Russie ouverte, ce fut pour la simple raison, que le problème politique de la Russie est en même temps le problème social de chacun des Etats Alliés. L'Entente ne se borne pas à rendre la Russie incapable de nuire, mais tend à la dominer. C'est ce qu'exigent les intérêts économiques“.

Le „Robotnik“ termine son article en définissant le rôle du socialisme polonais en face à la nouvelle situation.

Au sujet de la Galicie orientale.

Le „Dziennik Powszechny“ du 4 juillet écrit que la disposition d'esprit qui règne dans cette province ne peut être comprise que par ceux qui ont lu les dépositions jurées des témoins oculaires sur la cruauté des bandes ruthènes, par ceux qui ont vu les documents photographiques du martyrologe polonais et qui ont été témoins de l'exil tragique des fuyards de cette partie du pays.

„L'Occident entier a aujourd'hui devant les yeux les témoignages de notre souffrance—dit le journal précité — nous l'espérons du moins. Nous pouvons donc espérer en même temps que nos Alliés sauront apprécier la valeur „civilisatrice” de l'ukrainisme autrichien qui prétendait vouloir gouverner la population polonaise. Les ambitions de ces personnalités, d'ailleurs fort peu nombreuses, parmi les Ruthènes ont abouti dans un massacre général.

„Cet exemple—continue le journal— a peut-être servi d'expérience aux diplomates parisiens, et cette expérience devrait influer sur leur décision au sujet de de nos confins orientaux dans le Midi. Un exemple contraire est fourni par la conduite des Polonais dans nos marches de l'Est et par les dispositions que manifeste la nation entière. Le désir de vivre en paix avec le peuple ukrainien est visible dans les paroles des Polonais autant que dans leur conduite. Et pourtant la pensée politique même le mieux équilibrée aurait peu être ébranlée par tout ce que nous avons éprouvé récemment.

L'auteur de l'article constate dans la suite qu'une vie normale commune des deux nationalités ne peut se développer que dans le cas où la Galicie orientale serait gouvernée par une nation cultivée telle que les Polonais. Puis il termine de la manière suivante:

„La Pologne est appelée a jouer ce rôle grâce aux traditions de tolérance dont elle ne s'est départie par aucun acte politique. Nous avons droit à la confiance de l'Europe. Aussi le désir unanime de la nation est-il que la Galicie orientale forme une partie intégrale de la République polonaise. La Diète a résolu de préparer un projet d'autonomie pour ce pays, il ne reste donc qu'à désirer que ce projet soit exécuté au plus vite“.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les délégués allemands de Poznań chez le gén. Dowbor-Muśnicki.

La P.A.T. mande de Poznań:

Le 30 juin une délégation s'est présentée devant le gén. Dowbór-Muśnicki à 10 h. du soir, composée de 7 représentants des habitants allemands de la ville, et a déposé une déclaration de fidélité à l'Etat polonais rédigée en langue française.

Dans la déclaration les délégués expriment au général leur gratitude au nom de tous les habitants allemands des ter-

ritoires soumis à son autorité militaire, pour la protection dont ils jouissent de sa part.

Les délégués assurent dans la suite que dés la signature du traité de paix, ils se considérent comme citoyens polonais. Ils assurent également que leur conduite à l'égard des autorités sera loyale et qu'ils s'abstiendront de toute action qui puisse nuire à l'Etat. Ils terminent par la demande qu'on mette fin aux internements aussi vite que possible.

Cette déclaration déposée oralement, fut confirmée sur le désir du général par les signatures des 7 délégués. La formalité ayant été achevée, le général promit aux délégués de faire cesser les internements et de soumettre à une revision la liste des personnages internés jusqu'à présent. Il promit en outre de faire publier le terme dans lequel la population allemande doit déposer les armes sans être chargée de responsabilité judiciaire.

Le gén. Dowbór Muśnicki en publiant les détails de cette entrevue dans les journaux, ajouta de sa part qu'il avait fait toutes ces promesses dans la conviction que les Allemands se tiendraient de leur part aux conditions de paix. Ceux-ci ont cependant attaqué dans le cours de la même journée et du lendemain les positions polonaises sur toute l'étendue du front du nord par l'artillerie, l'infanterie et même par les gaz asphyxiants.

Le cas échéant, le gén. Dowbór-Muśnicki se considère libre de ne pas tenir les promesses données aux délégués allemands.

Le député Korfanty sur la ratification du traité de paix.

Le „Kurjer Polski" publie un interview avec le dép. Korfanty au sujet de la ratification du traité de paix par la Diète.

Le président de l'Union parlementaire populiste-nationale aurait affirmé qu'il ne peut en être question tant que le traité n'aura pas été ratifié par les facteurs qui y sont appelés en premier lieu.

Quant à la forme de cet acte, la Diète doit, bien entendu, exprimer aux Alliés sa gratitude pour tout ce qu'ils ont fait envers la Pologne. Le Conseil polonais devra cependant manifester en même temps son regret que l'oeuvre puissante des Alliés n'ait pas été menée jusqu'au bout. Ceci se rapporte notamment à l'affaire du plébiscite dans la Haute-Silésie, dont le caractère polonais ne peut sembler discutable qu'à ceux qui ne la connaissent point, ou qui ferment volontairement les yeux sur la vérité.

Le député de la Posnanie a fait observer ensuite que les Allemands font tout ce qui est en leur pouvoir pour contraindre les habitants à se prononcer contre leur gré. Il faut s'attendre à ce que leur travail souterrain ne reste pas sans un certain résultat. On peut espérer néanmoins que la conscience nationale des Polonais dans la Haute-Silésie pourra se développer librement sous l'oeil vigilant de la Commission interalliée

Pour ce qui se rapporte à la frontière occidentale de la République, M. Korfanty a fait observer qu'elle ne répond pas strictement aux conditions éthnographiques. Ainsi p. ex. dans le district de Sycow nombre de communes auraient dû se trouver de notre côté. Ce n'est pas le seul exemple d'un manque de correction au point de vue de l'éthnographie.

Le député a fait mention ensuite de la récente conférence des hommes d'État polonais avec les délégués des conseils nationaux allemands. Ces pourparlers sembleraient indiquer que les partis modérés dans les marches de l'Est de l'Allemagne sont prêts à rénoncer à une résistance qui ne saurait aboutir à des résultats prospères. „D'ailleurs — a terminé M. Korfanty — nous sommes préparés à toutes les éventualités".

Négociations polono-allemandes.

La P. A. T. mande de Poznań:

„Une délégation de conseils populaires polonais et allemands de Toruń et de Bydgoszcz (Bromberg) est arrivée à Poznań le 28 juin. Les délégués ont conféré durant toute la journée du 29 avec les autorités de Poznań relativement à la manière dont doit s'effectuer le passage des territoires atribués à la Pologne, sous la domination polonaise. Le 29 au soir les délégués sont partis pour Varsovie où les pourparlers seront continués.

Une proclamation du ministre de la guerre allemand.

La P.A.T. mande par radio à la date du 30 juin que le ministre de la guer-

re à Berlin a fait publier officiellement qu'une grande inquiétude règnerait dans les marches de l'Est de l'Allemagne depuis la signature du traité. Les habitants de ces contrées redouteraient que les territoires qui doivent passer en possession de l'Etat polonais ne soient privés de protection militaire. Le ministre les aurait assurés que la protection des troupes allemandes leur serait accordée jusqu'au moment de passer sous la domination polonaise.

Cruautés des Allemands.

On communique de Suwałki en Lithuanie:

Le 27 juin la gendarmerie militaire allemande a amené à Augustow deux soldats polonais qui avaient été faits prisonniers par le Grenzschutz sur la ligne de démarcation.

Les soldats allemands faisaient subir aux prisonniers les traitements les plus cruels, en les rouant de coups de pied et de coup de crosse jusqu'au sang et cela en présence de leurs compatriotes civils. La soldatesque effrenée a fait invasion ensuite dans les bureaux de police polonais, où furent injuriés gravement 7 fonctionnaires et le commandant de police, qui cependant réussit à se sauver par la fuite.

Le même jour la colonie de Raczki aux environs de Suwałki fut entourée par les Allemands, qui mirent en état d'arrestation plusieurs membres de l'Organisation Militaire Polonaise. Ceux-ci furent également battus et soumis à de mauvais traitements.

La populatiou polonaise étant irritée au plus haut degré par ces excès, il faut redouter une révolte armée.

Arrestation à Opole.

La P. A. T. comunique d'Opole qu'on voit journellement dans les rues de la ville des processions entières de Polonais mis en état d'arestation et conduits en prison.

Une partie du clergé appartenant à plusieurs décanats s'est déclarée contre la politique du centre au parlement allemand, qui tend à persuader au peuple polonais dans la Haute-Silésie qu'ils veulent appartenir à l'Allemagne.

La vérité sur les incidents de Cracovie.

On mande de Cracovie à la date du 30 juin:

L'enquête judiciaire au sujet des excès anti-juifs est terminée. Les dommages soufferts par les commerçants sont estimés à 4 millions et demi de couronnes. Il a été établi au cours de l'enquête que certains marchands juifs avaient présenté des chiffres de beaucoup plus élevés que ceux qui répondent à la réalité. Au sujet des blessés il a été constaté que 60 d'entre les habitants civils ont été blessés, à savoir: 41 catholiques et 19 Juifs; en outre 2 soldats et 1 officier des troupes Haller, 2 commissaires de police, 2 agents de police et 4 soldats de police. 4 personnes ont succombé c. à. d. 2 Juifs et 2 catholiques. L'un de ces derniers fut tué par un coup de feu tiré sur lui d'une fenêtre par un Juif.

Un complot de „Vassili" Habsbourg contre le gouvernement roumain.

La P.A.T. mande de Bukarest que les autorités roumaines ont découvert, grâce à l'arrestation de „Vassili" Habsbourg, un complot fort étendu qui avait pour but de renverser la dynastie régnante. Nombre de personnes mêlées à cette affaire furent arrêtées en Boukovine. Habsbourg avait élaboré tout un plan de former un Etat indépendant de la Boukovine sous son sceptre. Les autorités roumaines ont décidé d'agir envers Habsbourg avec toute la rigueur de la loi.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

A l'ordre du jour des séances plénières de la Diète domine toujours la question de la réforme agraire. A la séance du lundi, le 30 juin, la Chambre a terminé la discussion sur les articles 4 et 6—10 du projet de réforme présenté par la majorité de la Commission agraire. La voix a été tout d'abord au député l'abbé Lutosławski (union parlem. popul. nationale).

L'orateur a apporté à l'article 4 un amendement dans lequel il a demandé qu'on ne procédât à

l'expropriation de la propriété privée que dans le cas où il n'y aurait pas assez de terre provenant d'autres sources pour le but de la réforme. Le reste du discours de l'abbé Lutosławski se réduisait en substance aux arguments présentés par le député le prince Czetwertyński. Le député Daszyński—parlait pour la nationalisation des forêts. Le dép. Dubanowicz (union parlem. pop. nat.) a pris la parole pour polémiquer contre le point de vue du dép. Daszyński. Il s'est prononcé contre le rachat en masse des forêts au profit de l'Etat' étant d'avis que ceci ruinerait les finances nationales. Le député Smoła (groupe „Emancipation") en s'daressant aux députés de la droite, a dit: „Rendez la terre aux paysans et les forêts à la patrie".

A son tour, on aborda la discussion sur l'article 9 du projet de la commission agraire, lequel se rapporte aux biens fonciers qui devront être exempts du rachat forcé pendant l'époque de transition. A cette catégorie appartiendraient les „fermes qui s'occupent de la production de semences et de culture de bestiaux, de même que les fermes, ayant une industrie agricole hautement développée.

Le député l'abbé Starkiewicz (club de l'union popul. polon.) qui a pris la parole sur ce sujet, a demandé qu'on classât dans la même catégorie les fermes s'occupant de pisciculture et le dép. Skup a apporté un amendement se rapportant à la horticulture.

Dans la discussion sur l'article 10 du projet qui se rapporte à la manière de distribuer les réserves de terre, obtenues par l'Etat, ont pris la parole plusieurs députés de divers groupes politiques parlementaires en demandant qu'on envisageât au premier rang les soldats et les invalides de guerre. Le reste d'articles du projet en question, c'est-à-dire les articles 11 et 12 — ont été discutés à la séance plénière de la Diète de mardi, ce 2 juillet.

La teneur de ces articles, dans la rédaction de la majorité de la commission agraire, est la suivante:

L'art. 11: „L'Etat aura le droit de créer, en utilisant ses réserves de terre, des fermes et des colonies modèles, des écoles d'agriculture et d'autres institutions indispensables pour le développement de l'économie générale du pays. Les fermes ayant ses propres bâtiments, lesquelles se trouveront en possession de l'Etat, pourront être, pendant l'époque de transition, affermées aux coopératives agricoles, et même dans des cas exceptionnels à des fermiers particuliers expérimentés".

L'art. 12: „Les prix des parcelles de terre, destinées à la vente, seront évalués selon la valeur de leur productivité réelle. Les propriétaires des biens autonomes en achetant de nouvelles parcelles de terre, devront en règle payer comptant toute la somme due pour leurs acquisitions. Les sans terre en s'établissant dans des colonies de même que ceux d'entre les propriétaires des biens insuffisants qui vont achéter des parcelles pour arriver à la norme prescrite pour des biens autonomes, pourront profiter d'un crédit d'amortissement à long délai.

Le dép. Klemensiewicz (club du dép. soc. pol.) a proposé entre autres de supprimer l'art. 12. Le dép. Krempa au nom de la gauche de l'union des députés paysans, a demandé qu'on reglât le plus tôt possible la question de servitudes rurales qui font l'objet de l'art. 13.

L'art 14 se rapporte aux ouvriers agricoles qui ne sont pas des propriétaires autonomes. Le dép. Malinowski a demandé à ce sujet qu'un statut spécial reglât les conditions générales de l'existence de cette catégorie d'ouvriers.

L'art. 15 de traite l'office d'Etat de colonisation, de ses compétences et de son organisation.

Le dép. Trzciński a demandé qu'on créât une Banque Foncière d'Etat à côté de la commission de Colonisation.

Le dép. Bagiński (groupe „Emancipation") s proposé un amendement pour demander que l'Etat et ses organes fussent seuls à opérer la réforme agraire et qu'on ôtât le droit de posséder la terre à ceux qui s'en approprieraient de leur propre autorité.

La discussion en détail sur le projet de la réforme agraire a été terminée par le discours du ministre d'agriculture, pour exposer le point de vue sur ce sujet du gouvernement polonais. Le ministre a observé que le gouvernement est d'accord sur bien des points avec la majorité de la commission, et notamment sur la reconaissance du principe de propriété individuelle, d'expriopriation et de fixation d'un certain maximum. Les divergences ne portent que sur des détails ainsi que sur la manière de réaliser la réforme même.

Le maximum proposé par la majorité de la Commission est, de l'avis du ministre, par trop minime, il faudrait l'élever à 400—450 ha. En général, le maximum devrait être fixè pour chaque province à part, ainsi que l'a proposé le député le prince Czetwertyński. La fixation d'un maximum de 30—150 ha. équivaudrait à l'abolition de la grande propriété, tandis qu'il est nécessaire, comme l'on a d'ailleurs reconnu dans la Chambre, que cette propriété existât non pas pour des raisons politiques ou sociales, mais bien pour des raisons économiques.

Dans la suite, le ministre a souligné l'importance de l'industrie agricole.

L'orateur a terminé son discours en invitant la Diète a voter la réforme autant que possible unanimement, car de ce dernier fait dépend le crédit de la Pologne à l'étranger. Nous publierons les résolutions prises par la Diète au cours de la dernière semaine sur d'autres questions que la réforme agraire — dans notre prochain numéro.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".